

12 mars 2020 / Aix-en-Provence



## Rapport financier 2019

Assemblée générale du 12/03/2020

Relatif à l'exercice 2019

### Préambule

#### Faits financiers marquants de l'exercice 2019

Historiquement axée sur la mise en place d'un événement annuel important, l'association Bière de Provence a, en 2019, opéré un changement de cap visible. L'événement Provence Bière Connexion, qui a eu lieu début mai 2019, a été considérablement réduit.

Par ailleurs, d'autres projets ont pris une place plus importante, comme le projet d'expérimentation sur les cultures de houblon, qui sera financé par le FEADER/Région Sud jusqu'en 2021, à hauteur de 132 735€ pour 3 ans. C'est la première subvention publique d'envergure que touche l'association.

1500€ de la part du Conseil Départemental nous a aussi été alloués, au titre du fonctionnement.

Des événements extérieurs tels que le Salon des Agricultures de Provence, Avignon Bière Connexion, ou les événements de Marseille Provence Gastronomie nous ont permis de faire rentrer quelques deniers importants en terme d'équilibre et de trésorerie.

Les cotisations des adhérents à l'association ont permis de maintenir un équilibre quant à la prise en charge du poste de coordination occupé par Laura GUITOT. Ces cotisations ont, cette année, été plus régulières et plus importantes, ce qui permet une stabilité de la trésorerie. Certains adhérents ont pu verser leur cotisation annuelle en un versement, ce qui a grandement soutenu la trésorerie.

# Présentation des éléments comptables pour l'exercice du 01/01 au 31/12/2019

## Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION - 01/01/2019 – 31/12/2019							
CHARGES	Montant N (2019)		Montant N-1 (2018)	PRODUITS	Montant N (2019)		Montant N-1 (2018)
<b>60- Achats</b>	<b>13 424,74 €</b>	<b>18,82%</b>	<b>28 236,00 €</b>	<b>70- Vente de produits, marchandises, presta</b>	<b>30 535,60 €</b>	<b>40,74%</b>	<b>79 143,00 €</b>
606 – Achat matières et fournitures	2 296,38 €		2 709,00 €	706 – Vente de prestations de service	10 308,00 €		53 914,00 €
607 – Achat de marchandises	11 128,36 €		25 526,00 €	707 – Vente de marchandises	20 227,60 €		25 229,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>9 345,30 €</b>	<b>13,10%</b>	<b>44 169,00 €</b>				
611 – Sous traitance générale	5 209,00 €		6 539,00 €				
6132 – Locations immobilières	1 460,46 €		34 756,00 €				
6135 – Locations mobilières	1 895,73 €						
616 – Assurance	780,11 €		510,00 €				
618 – Documentation, frais de colloques	0,00 €		2 363,00 €				
<b>62- Autres services extérieurs</b>	<b>26 878,67 €</b>	<b>37,69%</b>	<b>8 583,00 €</b>				
621 – Personnel extérieur	10 181,01 €		1 992,00 €				
622 – Rémunération d'intermédiaires	11 503,15 €						
6233 – Foires et expositions	710,00 €		1 083,00 €				
6236 – Catalogues et impressions	504,01 €		2 103,00 €				
6237 – Publicité, publication	0,00 €		707,00 €				
625- Déplacements, missions	3 390,37 €		2 254,00 €				
626 – Poste et télécommunication	245,78 €		59,00 €				
627 – Frais bancaires et assimilés	344,35 €		381,00 €				
<b>63- Impôts et taxes</b>	<b>541,00 €</b>	<b>0,76%</b>	<b>0,00 €</b>				
Impôts et taxes sur rémunération	541,00 €		0,00 €				
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>21 088,68 €</b>	<b>29,57%</b>	<b>19 534,00 €</b>	<b>74 – Subvention d'exploitation</b>	<b>24 551,22 €</b>	<b>32,75%</b>	<b>0,00 €</b>
641 – Rémunération des personnels	15 281,88 €		13 081,00 €	Fonctionnement – Conseil départemental	1 500,00 €		0,00 €
6451 – Charges sociales – URSSAF	5 554,12 €		6 453,00 €	Région/UE (FEADER)	23 051,22 €		0,00 €
6452 – Charges sociales – Mutuelle	252,68 €						
6453 – Charges sociales – Prévoyance	179,58 €						
<b>65- Autres charges de gestion</b>	<b>0,00 €</b>		<b>243,00 €</b>	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>19 871,00 €</b>	<b>26,51%</b>	<b>20 051,00 €</b>
				754 – Collectes	1 000,00 €		3 881,00 €
				756 – Cotisations	18 871,00 €		16 170,00 €
<b>66- Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	<b>76- Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>45,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	<b>78- Reprise sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>71 323,39 €</b>		<b>100 765,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>74 957,82 €</b>		<b>99 194,00 €</b>
				RESULTAT	3 634,43 €		-1571

## Contributions volontaires en nature

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Répartition par charges		87 – Répartition par ressources	
861 – Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels)	12 540,00 €	875 – Dons en nature	12 540,00 €
864 – Personnel bénévole	4 670,00 €	870 – Bénévolat	4 670,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>17 210,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>17 210,00 €</b>

# Éléments de bilan au 31/12/2019

## ACTIF

Pas d'immobilisations

Peu de créances clients : 1462€

Subvention à percevoir : 132 735€

Disponibilité banque : 2565€

Disponibilité caisse : 722€

## PASSIF

Rien au fond associatif

Résultat de l'exercice : 3634€

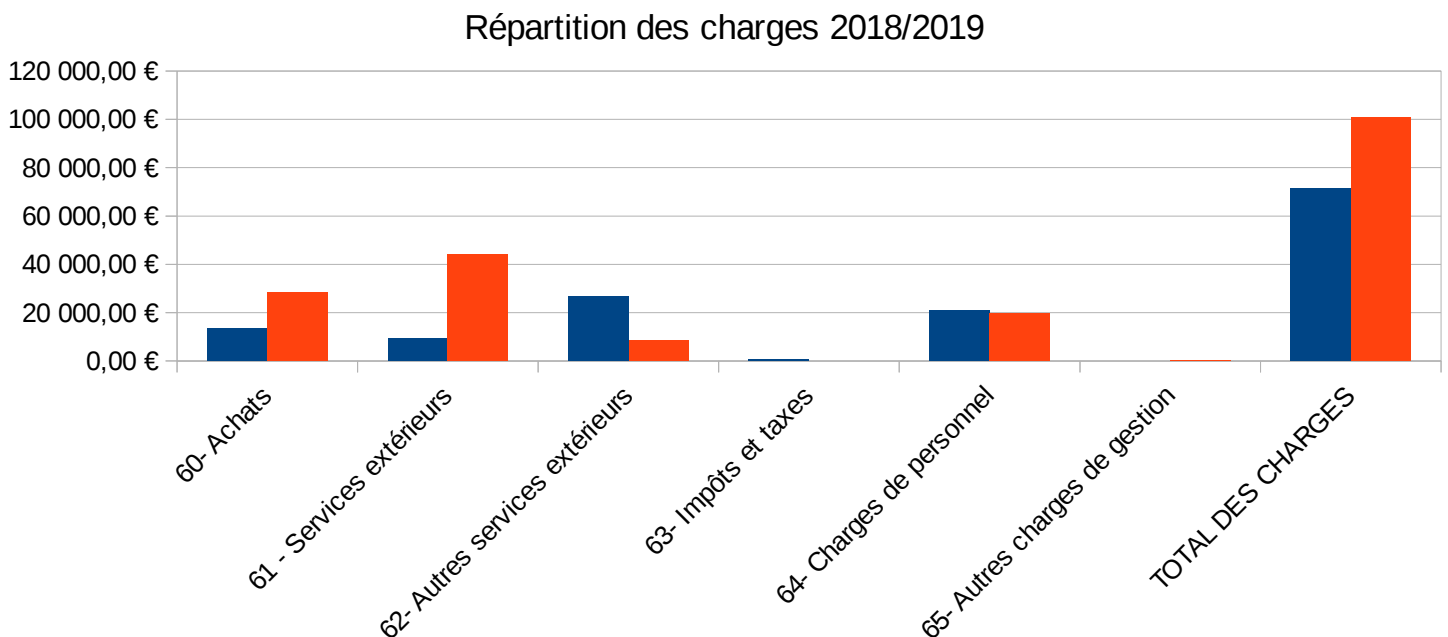
Dettes aux fournisseurs pour le FEADER : 10526€

Dettes autres fournisseurs (dont Prime fin de CDD Apolline) : 3429€

Le bilan global passe de 8840€ en 2018 à environ 130 000€ en 2019 : c'est normal, nous avons eu la notification de subvention du FEADER.

## Analyse financière

### Répartition des charges

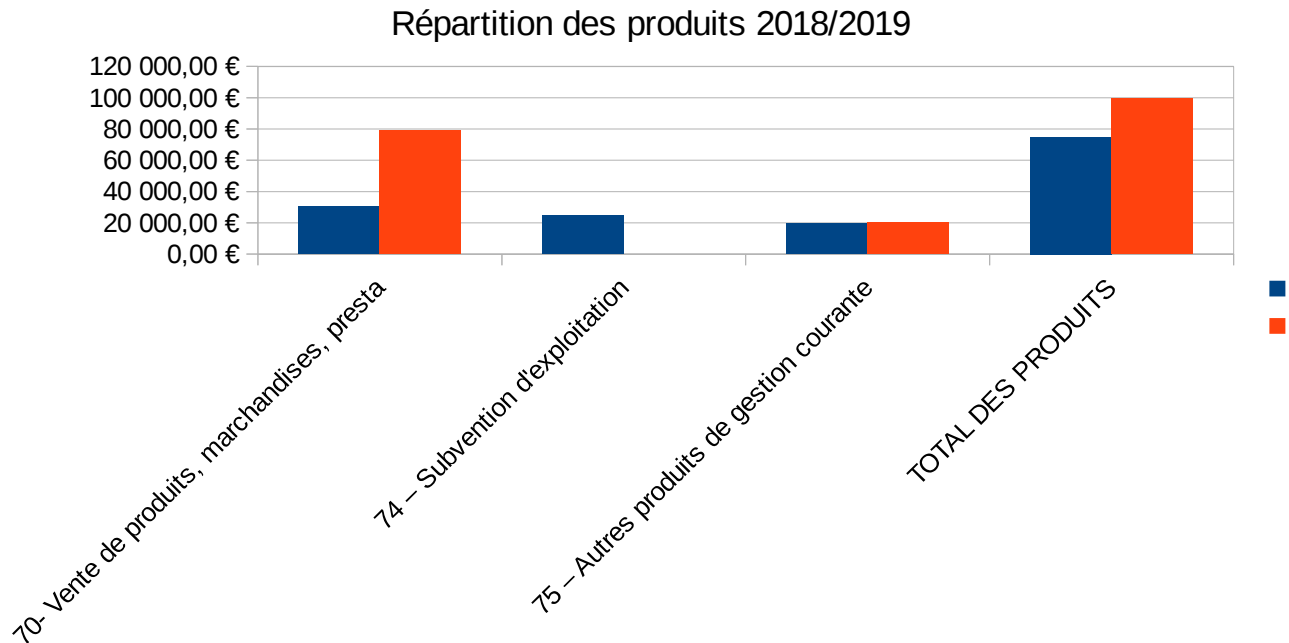


Les charges globales de l'association en 2019 sont moins importantes que l'an passé ; ceci est dû à la PBC qui a été un événement moins important.

Des charges significatives existent en 2019 concernant le personnel extérieur, et les rémunérations d'intermédiaires : ces dépenses couvrent la rémunération de nos prestataires et partenaires dans le cadre de l'expérimentation sur les cultures de houblon.

Les charges de personnel propre à l'association augmentent de manière non-significative du fait du rattrapage dans les cotisations diverses dû en 2018 (mutuelle, cotisation obligatoire à la formation professionnelle, ...).

## Répartition des ressources



On note globalement une répartition bien plus égale dans les ressources de l'association.

Les ventes de produits et prestations correspondent aux ventes et billetteries des événements de l'association ; ils représentent 40,74 % de ces ressources.

Les subventions allouées pour 2019 représentent 32,75 %.

Les autres produits de gestion courante sont les cotisations et dons ; ils représentent 26,51 %.

C'est un assainissement notable des ressources de l'association que l'on peut observer par la diversification des sources de financement.

### Ce qu'il faut retenir pour l'année 2019

- ✓ Un résultat à peine bénéficiaire qui ne permet pas l'augmentation des fonds propres
- ✓ Un équilibre trouvé dans les sources de financements de l'association
- ✓ Le poids très réduit des événements comparativement à 2018
- ✓ Une trésorerie moins en difficultés que l'an passé
- ✓ Une baisse de l'autofinancement avec l'entrée des subvention publique au budget

On notera aussi que le rôle de gestion de la trésorerie a, en grande partie, reposé sur la personne salariée. Une ou des personnes auront à prendre cette tâche en main à l'avenir afin de garantir un meilleur suivi et une gouvernance plus saine.

## Projections 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL Association Bière de Provence – année 2020			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>60- Achats</b>	<b>8 413,69 €</b>	<b>70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>15 092,60 €</b>
606 – Achat matières et fournitures	2 296,38 €	706 – Vente de prestation de service	4 408,00 €
607 – Achat de marchandises	6 117,31 €	707 – Vente de marchandises	10 684,60 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>14 105,88 €</b>		
611 – Sous traitance générale	3 855,00 €		
6132 – Locations immobilières	6 431,04 €		
6135 – Locations mobilières	2 573,73 €		
616 – Assurance	780,11 €		
618 – Documentation, frais de colloques	466,00 €		
<b>62- Autres services extérieurs</b>	<b>67 711,51 €</b>		
621 – Personnel extérieur	17 056,00 €		
622 – Rémunération d'intermédiaires	42 120,00 €		
6233 – Foires et expositions	960,00 €		
6236 – Catalogues et impressions	1 002,01 €		
6237 – Publicité, publication	1 857,00 €		
625- Déplacements, missions	3 390,37 €		
626 – Poste et télécommunication	623,78 €		
627 – Frais bancaires et assimilés	702,35 €		
<b>63- Impôts et taxes</b>	<b>541,00 €</b>		
Impôts et taxes sur rémunération	541,00 €		
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>26 093,52 €</b>	<b>74 – Subvention d'exploitation</b>	<b>78 762,00 €</b>
641 – Rémunération des personnels	18 115,14 €	Fonctionnement – Conseil départemental	6 900,00 €
6451 – Charges sociales – URSSAF	7 306,12 €	Région/UE Projet Filière/expérimentation Houblon en PACA	55 992,00 €
6452 – Charges sociales – Mutuelle	372,68 €	Région/UE Projet Étude de la filière Malt artisanal en PACA	3 470,00 €
6453 – Charges sociales – Prévoyance	299,58 €	Fond de Développement Vie Associative	2 800,00 €
		Région Sud PACA	9 600,00 €
<b>65- Autres charges de gestion courante (droit de reproduction, SACEM)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>30 772,00 €</b>
		754 – Collectes	526,00 €
		755 – Mécénat	10 500,00 €
		756 – Cotisations	19 746,00 €
<b>66- Charges financières</b>	<b>1 376,00 €</b>	<b>76- Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>1 281,00 €</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>0,00 €</b>	<b>78- Reprise sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>119 522,60 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>124 626,60 €</b>

Ce budget prévisionnel sera expliqué et commenté lors de l'Assemblée Générale de l'association. Il est une projection faite sans influence de certaines décisions qui pourraient être prises lors de l'AG (augmentation du nombre de soirées de soutien, adhésion à certaines associations, nouveaux projets et budgets à allouer...).